



9 janvier 2003

**SYMPOSIUM SUR L'AVENIR DES  
SYNDICATS ET ASSOCIATIONS DU PERSONNEL  
DU SYSTÈME COMMUN DES NATIONS UNIES  
SIÈGE DES NATIONS UNIES, NEW YORK  
(1-3 décembre 2003)**

*Déclaration de Principes arrêtés en commun  
par les Représentants du Personnel  
au Symposium sur l'Avenir des Associations et Syndicats  
du Système commun des Nations Unies, 1er au 3 décembre 2003,  
Siège des Nations Unies, New York*

Le monde a profondément changé. Les Nations Unies traversent une réforme qui pose un nouveau défi au personnel des Organisations.

Au vu de cette évolution, les Associations et Syndicats du personnel du système commun des Nations Unies, réunis pour un symposium à New York du 1er au 3 décembre 2003, s'engagent à coopérer étroitement et à soutenir le lancement et le développement d'actions pour:

1. Assurer que des mesures soient mises en place contre l'utilisation impropre de certains types d'arrangements contractuels;
2. Assurer que le maximum de protection soit assuré pour la sauvegarde et la sécurité de tous les personnels des Nations Unies;
3. Assurer le respect du droit du personnel à être représenté;
4. Protéger les fonctionnaires internationaux contre l'arbitraire dans la prise de décision sur leurs conditions de travail;
5. Assurer que les principes Noblemaire et Flemming soient strictement appliqués;
6. Garantir le droit de tous les personnels à une protection sociale adéquate, y compris mais pas exclusivement en ce qui concerne la famille, la santé et les risques professionnels;
7. Définir des politiques de développement de carrière pour tous les personnels, en particulier dans le contexte de la mobilité et de la réconciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Comme premier pas dans cette direction, nous avons décidé d'explorer ensemble la voie de l'unité dans l'action en établissant sans attendre un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de propositions pratiques. Le groupe de travail devra soumettre ses propositions pour le 31 mai 2004. Nous envisagerons la possibilité de tenir alors une réunion de même nature que le présent Symposium.

New York, 3 décembre 2003

Les Syndicats et Associations ci-après ont accepté et soutiennent les principes rappelés ci-dessus:

Association du Personnel, ECLAC  
Conseil du personnel, ESCAP  
Association du personnel de terrain, FAO  
Syndicat du personnel du Terrain  
Association du Personnel ICAO  
Syndicat du personnel ICTY  
Comité du Syndicat du BIT  
Association internationale du personnel UNESCO  
Comité Exécutif CIF/OIT  
Syndicat du Personnel, Nairobi  
Association du personnel du Secrétariat  
Association du Personnel PNUD/FNUAP/UNOPS  
de la Convention sur la Diversité Biologique  
Conseil du Personnel UNHCR  
Association globale du personnel, UNICEF  
Association du Personnel, UNICTR  
Conseil du Personnel, ONU, Vienne  
Syndicat des Nations Unies, New York  
Conseil de Coordination du Personnel, UNOG  
Conseil du Personnel UNU  
Association du Personnel, OMPI

## SYSTÈME COMMUN : VERS L'UNITÉ DANS L'ACTION

### **COMPTE RENDU D'UN SYMPOSIUM SYNDICAL INTER-ORGANISATIONS NEW YORK, 1-3 DÉCEMBRE 2003**

Organisé à l'initiative du CCISUA B CCASIP, Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies - un symposium sur 'L'Avenir des Syndicats et Associations du personnel dans le régime commun des Nations Unies' a eu lieu à New York du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2003.

Une douzaine de syndicats et associations du personnel de différentes institutions spécialisées (FAO, OACI, OMPI, OMS, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNHCR Y) et organes subsidiaires (Commissions économiques, Nations Unies New York, Genève, Nairobi, Vienne, Convention sur la Biodiversité, Tribunaux internationaux pour le Rwanda et pour la Yougoslavie Y) ainsi que les deux Fédérations d'associations et syndicats du système des Nations Unies (CCISUA et FICSA) avaient envoyé une quarantaine de délégués.

Le Syndicat du personnel du BIT était représenté par le Président de son Comité, la représentante syndicale du Bureau de New York et son conseiller juridique. Le Syndicat frère du Centre de Turin était également bien représenté, et tout au long des travaux nos deux délégations ont activement oeuvré ensemble au succès du Symposium.

Selon l'ordre du jour proposé par les organisateurs, les débats devaient porter principalement sur l'avenir des syndicats, l'administration de la justice, la sécurité du personnel sur le terrain, la mobilité, les relations entre personnel et management, et le rôle des Fédérations du personnel. L'objectif de la réunion était d'identifier des problèmes communs aux conditions d'emploi du système des Nations Unies, d'informer le public et d'établir une approche commune pour assurer une meilleure consultation des représentants du personnel par les administrations.

Avant la réunion, dont il reconnaissait le caractère exceptionnel et l'importance, le Syndicat du BIT avait fait parvenir une note écrite aux participants inscrits, proposant notamment que le Symposium établisse un groupe de travail chargé de rédiger un projet d'action commun dans un délai imparti, et de réfléchir aux possibilités d'une action structurellement plus cohérente au niveau du système des Nations Unies. En d'autres mots, le Syndicat du BIT invitait à l'action syndicale commune et pragmatique sur des sujets concrets, et espérait que le Symposium ne se contenterait pas de débattre.

Lors des deux premiers jours de la réunion les discussions se sont concentrées sur un constat des difficultés vécues par les représentants du personnel dans les organisations internationales : difficultés quant à la reconnaissance de certaines associations par leurs administrations respectives, difficultés concernant la mise en place même d'un système limité de consultation, impuissance des syndicats face à certaines injustices dues aux immunités des organisations internationales du système commun.

Lors du dernier jour de réunion, les participants en s'inspirant des propositions du Syndicat du BIT, ont finalement pris l'engagement d'agir ensemble sur une liste de questions spécifiques de grand intérêt commun, et de créer un groupe de travail chargé, dans un délai de six mois, de définir un contenu revendicatif pour des actions futures sur:

- La mise en place de mesures contre l'utilisation impropre des contrats de travail;
- une protection maximale concernant la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies;
- le respect du droit à la représentation syndicale;
- la protection des fonctionnaires internationaux contre des décisions arbitraires relatives à leurs conditions d'emploi;
- la stricte application des principes Flemming et Noblemaire (salaires des services généraux, et salaires des professionnels);
- la garantie du droit à la protection sociale;
- la définition des politiques de développement de la carrière, en particulier dans le cadre de la mobilité.

Le Symposium a décidé que ce groupe de travail serait constitué de représentants du CCISUA, de l'Association du personnel de l'OMPI et du Syndicat du personnel du BIT.

A l'issue des travaux du groupe, il sera pour la première fois possible d'envisager qu'une série de revendications claires, soutenues par une plate-forme d'action commune, soit présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies au nom de tous les personnels du système commun.

Cette approche pragmatique, pour laquelle notre délégation a oeuvré avec beaucoup d'autres, a d'ores et déjà assuré le succès du Symposium de New York, qui a pu déboucher sur du concret.

**LES DROITS AU TRAVAIL NE SE QUÉMANDENT PAS : ILS S'OBTIENNENT !**

Syndicat du personnel du BIT - Genève, décembre 2003.